



Motion

Luxembourg, le 27 avril 2023

Dépôt : Serge Wilmes

Groupe politique CSV

Pd 8062

La Chambre des Députés,

- Rappelant la réorganisation du réseau RGTR et la séparation des services de transport scolaire et des services de transport régulier ;
- Remettant en cause l'argument selon lequel la perte de complémentarité des deux services précités aurait conduit à leur séparation ;
- Considérant que le Ministre de la Mobilité a estimé par la suite que l'organisation et le financement des lignes de bus scolaires RGTR pour l'enseignement fondamental constituent une prestation supplémentaire qui relève désormais entièrement de la compétence des communes ;
- Constatant qu'en raison des différences au niveau des horaires scolaires des différents types d'établissements scolaires, il faut non seulement plus de lignes de bus, mais aussi plus de capacités dans les bus ;
- Rappelant qu'après la séparation du transport scolaire et des lignes régulières au sein du RGTR, l'Etat prend toujours en charge les frais de transport scolaire des élèves vers les écoles internationales, mais pas vers les écoles fondamentales dites « classiques ».

Invite le Gouvernement,

- À trouver des synergies au niveau du transport scolaire afin d'optimiser les capacités ;
- À profiter de la complémentarité existante dans certaines régions du pays en matière de transport scolaire afin d'éviter des trajets superflus et de favoriser la cohésion sociale des élèves fréquentant soit une école internationale, soit une école fondamentale dite « classique » ;
- À organiser le transport scolaire susmentionné de manière à ce que les bus puissent également être utilisés par les enseignants, les éducateurs et le personnel administratif et technique des écoles, en soulignant l'importance de ce pôle d'emploi, et en soutenant les mesures de réduction des émissions dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ;

- À maintenir le statu quo pour les communes rurales qui ont des dépenses disproportionnées par rapport aux communes des grandes agglomérations du centre ou du sud du pays, où les trajets sont plus courts.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, characteristic of the name Serge Wilmes.

Serge Wilmes